



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-9487>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-9487**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : GIP RESAH

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Solutions numériques innovantes de déploiement d'un entrepôt de données de santé (EDS) et prestations associées

Description : Solutions numériques innovantes de déploiement d'un entrepôt de données de santé (EDS) et prestations associées

Identifiant de la procédure : ad1443b3-d634-4b87-944b-596382b4dc79

Identifiant interne : 2025-R059-000-000

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 48000000 Logiciels et systèmes d'information

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 10,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu par le Resah agissant en tant que centrale d'achat "grossiste" au sens de l'article L.2113-2 1° du Code. Les accords-cadres sont des accords-cadres mono-attributaires à bons de commande. Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est téléchargeable gratuitement et en libre accès sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics : <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise> Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition par le Resah, les soumissionnaires devront disposer des logiciels permettant de lire les formats suivants : les .doc, .xls, pdf, rtf, et/ou les fichiers compressés au format .zip. Les candidats sont informés que, s'ils ne créent pas un compte sur la plateforme avant de télécharger le DCE, ils ne seront pas informés des éventuels rectificatifs du DCE ni des questions-réponses qui y seraient déposées. La création d'un compte est simple et gratuite. En cas de difficulté, il est possible d'adresser des questions au support technique via un formulaire en ligne sur la plateforme de dématérialisation. Les candidats préviennent le RESAH en cas de réponse sous environnement autre que le système d'exploitation Windows (MacOS). Aucun DCE ne sera transmis par courrier, fax ou mail, ni remis en main propre. Informations demandées au titre de la candidature : Une lettre de candidature établie par exemple à partir du formulaire DC1 ou équivalent dûment renseignée par le candidat. Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat ainsi que le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre sur les trois derniers exercices disponibles, Une liste des principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années sur des prestations similaires Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels globaux (dont cadres) du candidat pendant les trois dernières années. Le candidat peut produire ces informations dans le cadre de la déclaration du candidat établie à partir du formulaire DC2 ou équivalent. Les candidats peuvent présenter leur candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME). Règle de limitation de soumission: L'attention des opérateurs économiques est attirée sur le fait que, conformément à l'article R. 2113-1 du code de la commande publique, un même opérateur économique ne peut soumissionner que sur un seul lot parmi les 2 lots de la consultation. En conséquence, les candidats doivent renseigner précisément, dans le formulaire DC1 ou tout autre document, le lot pour lequel ils soumissionnent. La date et la durée de réception des offres correspondent au 02/03/2026 à 12h00 heure de Paris-France

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 1

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 1

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Solution innovante de déploiement d'un entrepôt de données de santé (EDS) modulaire orienté «usage» pour l'exploitation secondaire des données à des fins de recherche, pilotage et amélioration des soins

Description : Solution innovante de déploiement d'un entrepôt de données de santé (EDS) modulaire orienté «usage» pour l'exploitation secondaire des données à des fins de recherche, pilotage et amélioration des soins

Identifiant interne : 2025-R059-001-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 48000000 Logiciels et systèmes d'information

Options :

Description des options : La durée et les reconductions sont décrites dans le CCP.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Date de fin de durée : 31/03/2031

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 5,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 40,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord cadre comporte des prestations supplémentaires éventuelles facultatives (PSEF). Les candidats sont libres de les proposer ou non. Elles ne sont pas prises en compte pour l'analyse des offres. Le Resah les lèvera, le cas échéant, à l'attribution du marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix et sa pondération sont décrits dans le RC

Critère :**Type :** Qualité**Description :** Les critères valeur technique, qualité de service, moyens spécifiques, innovation, performance écologique et sociale et leurs pondérations sont décrits dans le RC**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Les critères sont énoncés dans le règlement de la consultation.**5.1.11 Documents de marché****Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**
français**Adresse des documents de marché :** <https://marches.maximilien.fr/>**5.1.12 Conditions du marché public****Conditions de présentation :****Présentation par voie électronique :** Requise**Adresse de présentation :** <https://marches.maximilien.fr/>**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français**Catalogue électronique :** Non autorisée**Variantes :** Non autorisée**Date limite de réception des offres :** 02/03/2026 à 12:00**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois**Conditions du marché :****Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**
Non**Facturation en ligne :** Requise**La commande en ligne sera utilisée :** oui**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1**Justification de la durée de l'accord-cadre :** L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de trois (3) ans. Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, est fixé au 01 avril 2026. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 01 avril 2026, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 mars 2029, quel que soit sa date de début. L'accord-

cadre est reconductible une (1) fois pour une période de deux (2) ans par tacite reconduction.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation : GIP RESAH

Organisation qui traite les offres : GIP RESAH

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Solution innovante de déploiement d'un entrepôt de données de santé (EDS) garantissant l'interopérabilité, la sécurité et la pérennité des usages secondaires des données

Description : Solution innovante de déploiement d'un entrepôt de données de santé (EDS) garantissant l'interopérabilité, la sécurité et la pérennité des usages secondaires des données

Identifiant interne : 2025-R059-002-000

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 48000000 Logiciels et systèmes d'information

Options :

Description des options : La durée et les reconductions sont décrites dans le CCP.

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Le lieu d'exécution est précisé dans le DCE.

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/04/2026

Date de fin de durée : 31/03/2031

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 5,000,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 40,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : L'accord cadre comporte des prestations supplémentaires éventuelles facultatives (PSEF). Les candidats sont libres de les proposer ou non. Elles ne sont pas prises en compte pour l'analyse des offres. Le Resah les lèvera, le cas échéant, à l'attribution du marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix et sa pondération sont décrits dans le RC

Critère :

Type : Qualité

Description : Les critères valeur technique, qualité de service, moyens spécifiques, innovation, performance écologique et sociale et leurs pondérations sont décrits dans le RC

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les critères sont énoncés dans le règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marches.maximilien.fr/>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 02/03/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Justification de la durée de l'accord-cadre : L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale de trois (3) ans. Le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre, distinct de la date de notification telle que définie à l'article R.2182-4 du Code, est fixé au 01 avril 2026. Dans l'hypothèse où la date de notification serait postérieure au 01 avril 2026, le point de départ de la durée initiale de l'accord-cadre correspond à la date de sa notification. Le terme de la durée initiale de l'accord-cadre est fixé au 31 mars 2029, quel que soit sa date de début. L'accord-cadre est reconductible une (1) fois pour une période de deux (2) ans par tacite reconduction.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : GIP RESAH

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Organisation qui reçoit les demandes de participation : GIP RESAH

Organisation qui traite les offres : GIP RESAH

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : GIP RESAH

Numéro d'enregistrement : 13000501000033

Adresse postale : 9 rue Brahms

Ville : PARIS

Code postal : 75012

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : Syst-info@resah.fr

Téléphone : 0155785454

Profil de l'acheteur : <https://www.maximilien.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Centrale d'achat qui acquiert des fournitures et/ou des services destinés à d'autres acheteurs

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : greffe.ta-paris@juradem.fr

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradem.fr

Téléphone : 0144594400

Adresse internet : <https://www.paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Prestataire de services de passation de marché

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : dabb2862-383f-4aa8-a83b-b36883a3d8ea - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 28/01/2026 à 09:26

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/01/2026